Document à retourner aux services préfectoraux

Référence Préfecture

Association loi 1901

R1 ASSOC	R2 ASS	R3	R4 1

CRÉATION

Direction des Journaux officiels

JO JOURNAUX OFFICIELS

26, rue Desaix, 75727 Paris cedex 15
Tél. : 01 40 58 77 56

Texte à insérer

(A remplir lisiblement pour éviter tout retour préjudiciable au délai de publication)

1 – Déclaration à la ou **&3** Préfecture* *(nom du département)* du Rhône
** Rayer la mention inutile* **&4** Sous-préfecture* *(nom de la ville)*

&5 Titre de l'association *(titre complet tel qu'il figure dans les statuts et le sigle, s'il existe)* :
Association pour le Développement d'un Réseau Internet Libre à Lyon et Saint-Etienne (ILLYSE)

&6 Objet *(indiquer clairement le contenu de l'article des statuts relatif à l'objet de l'association)* :
Cette association a pour but de promouvoir l'utilisation et le développement du réseau Internet, c'est à dire le réseau public, routé par le protocole IP (Internet Protocol), constitué des Systèmes Autonomes (AS) reconnus par l'IANA (Internet Assigned Numbers Authority) ; de favoriser les utilisations de réseau à des fins de recherche et d'éducation sans volonté commerciale et enfin de défendre la neutralité du réseau.

2 – Siège social *(à préciser impérativement)* :
&13 Bât., étage, esc. et résidence : chez M. Jeremy Monnet
&14 N°, type et libellé de voie : 20 cours de la République
&15 BP ou lieudit :
&18 Code postal : 69100
&19 Localité : Villeurbanne
&16 Courriel (facultatif) : bureau@illyse.org
&166 Site internet (facultatif) :

8 – Date de déclaration à la préfecture ou sous-préfecture : … / … / 200…

150

Pour facturation

(38 caractères maximum par ligne)

Titre court de l'association :
24&12 ILLYSE

Nom et prénom de la personne responsable de l'association :
&4 MOURGUES Jean-François

Adresse personnelle :
bât., étage, esc. et résidence :
&13

N°, type et libellé de voie :
&14 225 route de Genas

BP ou lieudit :
&15

Code postal :
&18 69100

Localité :
&19 VILLEURBANNE

Signature du déclarant précédée de :
« lu et approuvé, bon pour insertion »

Le déclarant s'engage à acquitter le montant des frais d'insertion de l'annonce à réception de la facture

851902